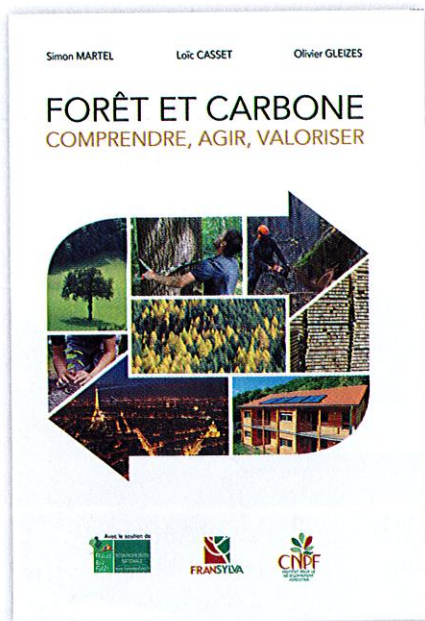
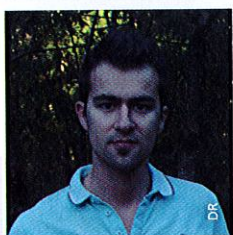
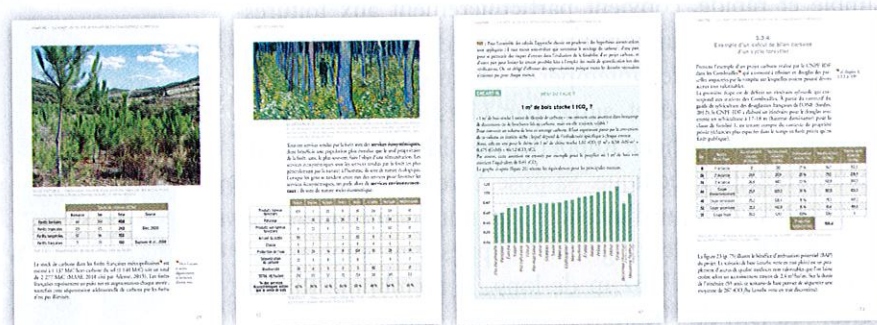




Forêt et carbone. Comprendre, agir, valoriser

Richement illustré de photos, graphiques et tableaux, et agrémenté d'un soupçon d'art et de poésie, ce livre est une boîte à outils qui permet de réaliser des actions d'atténuation du changement climatique en forêt privée. Divisé en trois grands chapitres, il aborde des questions pratiques – qu'est-ce qu'un itinéraire sylvicole « carbone » ? Pourquoi regrouper les propriétés ? Quelles sont les modalités de financement pour les entreprises ou les collectivités ? – et propose des retours d'expérience sur plusieurs territoires français. De quoi donner des idées aux propriétaires forestiers, entreprises, collectivités et professionnels de la forêt qui souhaitent mettre en place des projets carbone innovants...

Forêt et carbone. Comprendre, agir, valoriser, Simon Martel, Loïc Casset, Olivier Gleizes, éditions de l'Institut pour le développement forestier, 158 pages, 19 euros. En vente par correspondance au CNPF ou sur www.foretpriveefrancaise.com



TROIS QUESTIONS À...

... Olivier Gleizes, ingénieur forestier au CNPF, co-auteur et coordinateur de l'ouvrage « Forêt et carbone. Comprendre, agir, valoriser ».

Quel bilan faites-vous de la COP 21 pour la filière forêt-bois ?

C'est un accord historique qui a été signé par toutes les parties prenantes ; mais attendons de voir comment les États mettront en place des politiques *ad hoc* pour limiter à 2 °C l'augmentation de la température moyenne d'ici la fin du siècle. C'est un objectif vital. La COP 21 a réaffirmé la place de la forêt en tant que puits de carbone en insistant sur l'importance de la gestion forestière durable. Les conséquences pour la filière ne seront pas immédiates, il faut attendre les déclinaisons européennes et nationales de l'accord de Paris.

Le rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique est-il suffisamment pris en considération ?

Aujourd'hui, les aides pour le boisement ou le reboisement sont dans certaines régions inexistantes alors que c'est un moyen de constituer rapidement des stocks de carbone. La forêt française souffre d'un déficit de renouvellement alors qu'elle joue un rôle primordial dans la lutte contre le

changement climatique. Fransylva demande la création d'une taxe carbone depuis de nombreuses années, et continue d'appuyer en ce sens. Une dynamique gouvernementale semble se créer autour de cette idée d'avenir qui devrait donc enfin se concrétiser, mais probablement pas avant 2017. C'est avant tout une question politique.

Que faudrait-il faire de plus aux niveaux français, européen, voire international ?

Un ambitieux programme national d'aide à la plantation serait utile eu égard aux coûts énormes des plantations. Des coûts qui ont explosé au cours des dernières décennies, notamment du fait des protections contre le gibier, devenues indispensables face à l'augmentation des effectifs d'animaux. On pourrait aussi améliorer la séquestration en forêt, qui capte entre 10 % et 15 % des émissions annuelles de carbone. Mais on ne pourra pas indéfiniment stocker en forêt. Il faut par conséquent développer l'usage du bois en cascade, et notamment du bois d'œuvre dans le secteur de la construction pour le substituer à des matériaux énergivores comme l'aluminium, le béton, l'acier ou le PVC. Enfin, tous ces efforts ne suffiront pas si nous ne réduisons pas nos émissions de gaz à effet de serre, en diminuant nos consommations d'énergie, en réduisant le trafic aérien, et en repensant l'économie...